



*** PAS-EN-ARTOIS INFOS *** Juillet 2020 ***

Le mot du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Ces quelques lignes vous informeront de nos premières réunions.

C'est avec l'expérience de ces 6 années, élu aux côtés de François Lefel, des autres adjoints et des conseillers, que j'assume dès à présent la fonction de Maire de la Commune de Pas-en-Artois.

Je mesure la difficulté de cette nouvelle fonction, mais c'est avec l'esprit de service qui m'anime depuis plusieurs années, que je serai le maire que vous attendez :

« Un maire disponible, à l'écoute et responsable ».

Le conseil a été renouvelé à plus de 53 %, avec une moyenne d'âge de 50 ans.

J'espère que l'expérience des uns et la motivation des autres nous feront avancer.

Que les débats constructifs s'installent dans nos commissions, nos conseils municipaux et que les échanges associatifs soient porteurs de projets.

Après de longues années aux services de la commune, une page se tourne avec le départ de Serge et François. Chaque mandat est différent, mais l'intérêt général restera notre fil conducteur.

Dans ce contexte particulier suite à la crise sanitaire, la commémoration du 14 juillet sera maintenue avec le respect des gestes barrières, et un protocole sanitaire sans précédent encadrera les attractions foraines.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Séance du Conseil municipal du 04 juillet : Le Conseil municipal est composé comme suit :

Maire : Arnaud DOUCHET

1^{ère} Adjointe : Magalie JONARD : Budget, Ressources Humaines, État Civil.

2^{ème} Adjoint : Marc FRANÇOIS : Associations, Fêtes, Marché, Embellissement, Patrimoine.

3^{ème} Adjointe : Claudine MÉNARD : Écoles, Bibliothèque, Affaires Sociales.

4^{ème} Adjoint : Gilbert COTTIN : Secrétariat Général, Information, Développement Économique, Conseil Municipal Jeune.

Conseillers Municipaux : Émilie BOROWIAK, Frédéric BOUTHORS, Didier GRANDHOMME, Fabien JONARD, Vanessa LAVILLETTE, Rémi LEMAIRE, Régis PARMENTIER, Jean-Claude PONTHEU, Jérémy ROUCOU, Jean-Jacques VASSEUR

Séance du Conseil municipal du 09 juillet :

1) Commissions obligatoires :

* Commission Communale des Impôts Directs :

Elle est composée du Maire, de 6 membres du Conseil municipal et de 6 habitants de la commune. Toute personne intéressée peut se manifester au secrétariat de la mairie jusqu'au 20 juillet à midi. (6 personnes seront choisies par le Centre des Impôts parmi 12 volontaires)

* Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Frédéric BOUTHORS, Marc FRANÇOIS, Magalie JONARD,
Suppléants : Didier GRANDHOMME, Rémi LEMAIRE, Claudine MÉNARD,

* Commission Électorale : Jean-Claude PONTHEU

2) Commissions Communales : (Le Maire est membre de droit de toutes les commissions)

* Chemins, Voirie, Espaces Verts, PLUI, Réseaux :

Un Adjoint : Marc FRANÇOIS

Cinq Conseillers : Frédéric BOUTHORS, Didier GRANDHOMME, Régis PARMENTIER,
Jean-Claude PONTHEU, Jérémy ROUCOU

* Bâtiments communaux, Cimetière :

Un Adjoint : Gilbert COTTIN

Cinq Conseillers : Frédéric BOUTHORS, Didier GRANDHOMME, Vanessa LAVILLETTE,
Jean-Claude PONTHEU, Jérémy ROUCOU,

* Écoles :

Une Adjointe : Claudine MÉNARD

Deux Conseillers : Gilbert COTTIN, Rémi LEMAIRE,

* Affaires Sociales :

Une Adjointe : Claudine MÉNARD

Deux Conseillers : Émilie BOROWIAK, Régis PARMENTIER,

* Information :

Un Adjoint : Gilbert COTTIN

Deux Conseillers : Vanessa LAVILLETTE, Rémi LEMAIRE

* Finances :

Une Adjointe : Magalie JONARD

Deux Conseillers : Fabien JONARD, Vanessa LAVILLETTE,

3) Délégués dans les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

* SAEP :

Titulaires : Arnaud DOUCHET, Frédéric BOUTHORS Suppléant : Didier GRANDHOMME

* AFR Hénu – Pas :

Titulaire : Didier GRANDHOMME

* SIVOM Salle de Sports

Titulaire : Arnaud DOUCHET Suppléant : Marc FRANÇOIS

* SMIRTOM :

Titulaire : Arnaud DOUCHET

IMPRO Doullens : Magalie JONARD, Régis PARMENTIER

Référent Sécurité Routière : Claudine MÉNARD

Correspondant Défense : Marc FRANÇOIS

Correspondant FDE (Fédération Départementale d'Énergie) : Arnaud DOUCHET

SIA Habitat : Arnaud DOUCHET

Location Salle des Fêtes : Gilbert COTTIN (06 51 57 20 49)

Régisseur de recettes : Rémi LEMAIRE ; Régisseur Adjoint : Véronique BOCQUET

14 Juillet :

Le protocole sanitaire a été accepté par la Préfecture.

Vous êtes conviés à la commémoration qui aura lieu au Monument aux Morts à 11h30.

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur donné à l'extérieur devant la salle des fêtes.

Fête communale :

Samedi 18 juillet : Concours de pétanque sur herbe organisé par l'US PAS au stade Émile Malingue à partir de 10h.

En ce qui concerne la fête foraine, une demande d'autorisation ainsi qu'un protocole sanitaire ont été envoyés en Préfecture. S'ils sont acceptés, les forains pourront s'installer et faire fonctionner leurs attractions du samedi 18 en fin d'après-midi au mardi 21 au soir.

En raison des conditions sanitaires, il n'y aura ni défilé, ni bal dans la salle des fêtes, ni spectacle, ni feu d'artifice.